



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI**

Séance du 24 juin 2026

Objet : Demande de subvention Amendes de police

L'an deux mille vingt-six et le 24 juin à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia
FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, DURAND Simone,
BERTORELLO Sylvie, BERNARD Myriam, AILLAUD Karine, BRY Claire, ROBERT-
IMBERT Carole, Messieurs GONCALVES Gilles, HOLIET Samuel, MUNOZ Estéban,
DEYE Manuel, ABBES Loïc, VARCIN Alexandre.

Absents excusés : M. BONO Vicente, REYNIER-MONTLAUX Jean-Christophe
DELAROUX Lionel, CHATARD Gilles Mme MIOTTO Lucie

Procurations : M. BONO Vicente donne procuration à M. GONCALVES Gilles.
M. DELAROUX Lionel donne procuration à M. DEYE Manuel.
M. REYNIER-MONTLAUX Jean-Christophe donne procuration à Mme BERNARD Myriam.

M. HOLIET Samuel a été désigné Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15
Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 25/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-210401039-20260624-2026_05_431

Conseil Municipal du 24/06/2026

Délibération n° 2026/05/43

Objet : Demande de subvention Amendes de police

Mme le Maire expose que le groupe de travail « Sécurité » propose de déposer une demande de subvention au titre des amendes de police pour financer la rénovation de la signalisation routière verticale, dans la continuité de la première phase lancée en 2025

Phasage :

- 2025 : Quartier de Saint Bonnet et les accès sur la RN – les travaux débuteront en octobre 2026
- 2026 : Le projet concernera le Village
- 2027 : Le projet concernera les voies de l'autre côté de ligne SNCF

Ce phasage permet de couvrir l'ensemble des panneaux de la commune de manière progressive, en priorisant les équipements les plus dégradés

Le coût total des achats est de 7288.48€ HT

La pose sera réalisée en régie.

Mme le Maire propose de solliciter une subvention de 50% soit 3644.24€

Selon le plan de financement ci-après :

DEPENSES		RECETTES	
Objet	Montant	Objet	Montant
Achats	7288.48€	C. Départemental	3644.24
		Commune	3644.24
TOTAL	7288.48	TOTAL	7288.48

OUI cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Valide le projet présenté
- Décide de solliciter une subvention
- Autorise Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Malijai,

Le 24/06/2026

Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire

Sonia FONTAINE

